

Phase III du projet de création de l'Université de Strasbourg : plan d'action

SOMMAIRE

1. Des activités conduites sur quatre grands chantiers	2
Le chantier de poursuite du rapprochement	2
Les chantiers de négociation du premier contrat et celui des programmes de transition 2008	2
Le chantier de mise en place institutionnelle de la nouvelle université	2
2. Le portefeuille de projets du chantier de poursuite du rapprochement	3
A propos des projets Gouvernance/Organisation	3
3. Arbitrages et validations	4
4. Dispositif projet.....	4
5. Expertises	5

Le vote positif des trois congrès, le 26 février dernier, engage le projet de refondation de l'Université de Strasbourg dans sa troisième phase, dont la mise en place effective de la nouvelle université au 1^{er} janvier 2009 sera l'aboutissement.

Pour que la transition de trois universités à une s'opère avec fluidité et sans régression, de nombreux travaux, à la hauteur des enjeux, vont devoir être menés à bien au cours des prochains mois. L'objectif de cette note est de donner à tous ceux qui vont contribuer à ces travaux une vue d'ensemble de la démarche entreprise, de la finalité des actions à conduire et de leur programmation dans le temps.

1. Des activités conduites sur quatre grands chantiers

Les activités du projet sur la phase 3 composeront quatre chantiers conduits en parallèle, et décrits dans les sections qui suivent.

Le chantier de poursuite du rapprochement

Processus majeur, le chantier de poursuite du rapprochement va rassembler les différents projets identifiés dans notre projet d'établissement commun (PEC).

Ces projets seront conduits « en mode projet », c'est à dire réalisés chacun par une équipe identifiée, sous le pilotage d'un responsable opérationnel, et la supervision d'un ou de plusieurs responsables élus, sur la base d'un cahier des charges approuvé par le comité de pilotage et fixant l'objectif, les résultats attendus, les actions à entreprendre, leur déroulement dans le temps, ainsi que les modalités de validation.

Les chantiers de négociation du premier contrat et celui des programmes de transition 2008

Encadrant le chantier global de poursuite du rapprochement, deux autres chantiers, contribueront à maintenir la cohérence d'ensemble et la transition sans régression du passage à l'Université de Strasbourg : d'une part le chantier de négociation du contrat 2009-2012, et d'autre part le chantier des programmes 2008 de transition dans chacune des universités de Strasbourg.

Le chantier de mise en place institutionnelle de la nouvelle université

Le quatrième chantier, de nature institutionnelle, permettra la mise en place outillée du nouvel établissement début janvier 2009. Il inclura les étapes suivantes, confirmées par le Directeur général de l'enseignement supérieur lors de sa visite du 12 mars :

- ▶ La consultation des CTP fin avril 2008
- ▶ La parution du décret portant création de l'Université de Strasbourg (prévue en septembre 2008 après avis du CNESER qui serait sollicité en juin 2008)
- ▶ La mise en place, dès parution du décret, de l'assemblée constitutive qui comprendra les membres des trois conseils d'administration de nos établissements ;
- ▶ L'approbation des statuts de l'Université de Strasbourg par cette assemblée constituante, ainsi que le vote d'un budget 2008 indispensable pour créer l'établissement, et l'adoption du budget provisoire 2009 de ce nouvel établissement.

- ▶ L'organisation des élections des trois conseils de la nouvelle université par l'assemblée constituante, et par l'administrateur provisoire qui sera désigné par le recteur après concertation avec les universités.
- ▶ L'élection de son premier président par le conseil d'administration de l'université de Strasbourg dès début janvier 2009

A noter que la situation des composantes restera inchangée, l'ensemble des mandats électifs les concernant allant leur terme normal.

2. Le portefeuille de projets du chantier de poursuite du rapprochement

En annexe est montrée la première version de ce portefeuille, validée par le comité de pilotage le 17 mars 2008, puis complétée par les présidents (projets sur fond jaune dans le tableau). Ces projets sont classés dans une structure arborescente de catégories qui reflète les différents champs d'activité du projet.

Pour chaque projet, les phases d'étude de faisabilité (montage de projet) et de réalisation seront distinguées et planifiées séparément dans le temps.

La liste de projets donnée en Annexe a vocation à être complétée, d'ici la fin du mois d'avril, à partir notamment des suggestions des coordonnateurs de groupes de la phase 2, en association avec les responsables de services, via la cellule de coordination. Ceux-ci proposeront des priorités au comité de pilotage, pour le lancement des différents projets, de manière à étaler leur réalisation dans le temps. Trois vagues de lancement de projets seront ainsi distinguées : mars-juillet 2008 (Vague 1) ; septembre-décembre 2008 (vague 2) et 2009 (vague 3).

A propos des projets Gouvernance/Organisation

Il s'agit des projets liés à la mise en place de la structure à trois niveaux de la nouvelle université ainsi que ceux relatifs à la reconfiguration des fonctions de gestion (avec la prise en compte des prérogatives LRU) .

Les projets réalisés dans le cadre de la reconfiguration des fonctions de gestion RH, Finances, Patrimoine et Pilotage permettront de dégager les principes de gestion qui vont fonder les choix nécessaires et d'élaborer une première version de l'organigramme de l'Université de Strasbourg. La conduite en a été confiée aux secrétaires généraux des établissements partenaires, sur la base de lettres de mission transversales qui sont publiées sur le site intranet du projet. Pour progresser dans leurs missions, ceux-ci ont mis en place des groupes spécifiques (par exemple sur le domaine Finances) ou bien encore s'appuient sur les groupes interuniversitaires de la phase 2 (par exemple pour le domaine RH), éventuellement complétés.

Les résultats des différents projets liés à la reconfiguration des fonctions de gestion seront utilisés d'une part pour la préparation de la rentrée 2008, avec le souci d'améliorer la qualité des services rendus aux divers usagers, et d'autre part pour préparer le budget 2009 et la première version de l'organigramme de l'Université de Strasbourg.

Cet organigramme comportera, en complément aux services classiques, des services nouveaux comme une direction du pilotage, un bureau de gestion de la masse salariale, un bureau d'assistance à la gestion de carrières, ou bien encore un bureau de gestion de l'offre de formation...Il précisera également la répartition des compétences entre services centraux et services de composantes.

Les projets de reconfiguration des fonctions de gestion permettront par ailleurs d'identifier différents types de fonctions, qu'un cabinet conseil en Ressources Humaines nous aidera à préciser et profiler.

Dans un second temps, ce cabinet accompagnera les mouvements internes qui permettront que chacun trouve sa place dans les services de la nouvelle université, en toute transparence.

Ce cabinet conseil est en cours de recrutement et sera opérationnel début mai.

Parallèlement, un programmiste commencera début avril à étudier les possibilités de relocalisation des services par le passage de trois à un établissement.

3. Arbitrages et validations

Le comité de pilotage se réunira chaque mois. A chaque séance lui seront présentés les états d'avancement des différents chantiers et les points soumis à arbitrage (la validation finale appartenant aux présidents, jusqu'à la création de l'Université de Strasbourg au 1^{er} janvier 2009 où ceux-ci cesserons d'exercer leur fonction).

L'assemblée constitutive sera appelée à statuer en dernier ressort sur ces propositions, de façon à permettre la mise en place concrète de l'Université de Strasbourg, tout en laissant à la future équipe de direction la marge de manœuvre nécessaire.

4. Dispositif projet

Le dispositif de pilotage est schématisé sur la Figure 1.

A l'exception du groupe interuniversitaire « Organisation et Gouvernance » appelé à préparer les travaux qui seront confiés à l'assemblée constitutive, et des groupes Formation et Recherche, susceptibles d'être mobilisés à l'occasion de la négociation du contrat quadriennal, les groupes interuniversitaires seront redéployés en équipes projets.

Sous le contrôle du comité de pilotage, la coordination opérationnelle générale du projet sera assurée par la cellule de coordination du projet, sous la conduite d'Anne Goudot, chef de projet opérationnel. Celle-ci sera assistée par un chef de projet adjoint actuellement en cours de recrutement.

Cette cellule de coordination assurera la coordination opérationnelle en appui sur :

- ▶ le bureau du comité de pilotage, émanation de ce dernier, dont chacun des membres aura en charge le suivi d'un chantier spécifique
- ▶ l'expert extérieur auprès du Comité de pilotage, Josette Soulas
- ▶ le groupe Reconfiguration des fonctions de gestion, composé des secrétaires généraux (y compris ceux de l'IUFM et du pôle universitaire), de Anne Goudot et de Josette Soulas
- ▶ le collectif des responsables de groupes interuniversitaires de la phase 2 (sur le chantier de négociation du contrat).

Par ailleurs, la cellule de coordination offrira aux chefs de projet une assistance au montage et à la conduite de projet, en proposant des formations organisées avec l'aide de l'AMUE et en mettant à leur disposition les outils nécessaires. Elle coordonnera d'autre part la communication du projet, en appui sur le service de communication des universités de Strasbourg.

Le programme de travail détaillé du comité de pilotage pour la phase 3 sera établi fin avril, et publié dans la prochaine lettre d'information mensuelle. En outre, des réunions d'informations seront régulièrement organisées à l'intention des personnels par « métiers », scolarité, ressources humaines, finances etc....

Lors de sa prochaine séance (21 avril), le comité de pilotage finalisera le plan d'action pour la phase 3, et notamment la liste des projets à conduire. Il se penchera également sur les principes de gestion à retenir pour 2008 et 2009, sur le projet d'organigramme, ainsi que sur les propositions résultant du projet pilote Communication.

5. Expertises

Pour compléter les apports du cabinet de ressources humaines et du programmeur, deux expertises externes complémentaires seront réalisées :

- ▶ Une évaluation de l'AERES en matière d'organisation et de gouvernance, au même titre que tous les établissements de la vague C, les 26, 27 et 28 mai.
- ▶ Une expertise par l'EUA (European University association) réalisée entre septembre et décembre 2008, qui apportera à la nouvelle équipe présidentielle un éclairage sur les différents volets du projet, qui seront mis en perspective par rapport aux stratégies des grandes universités européennes.

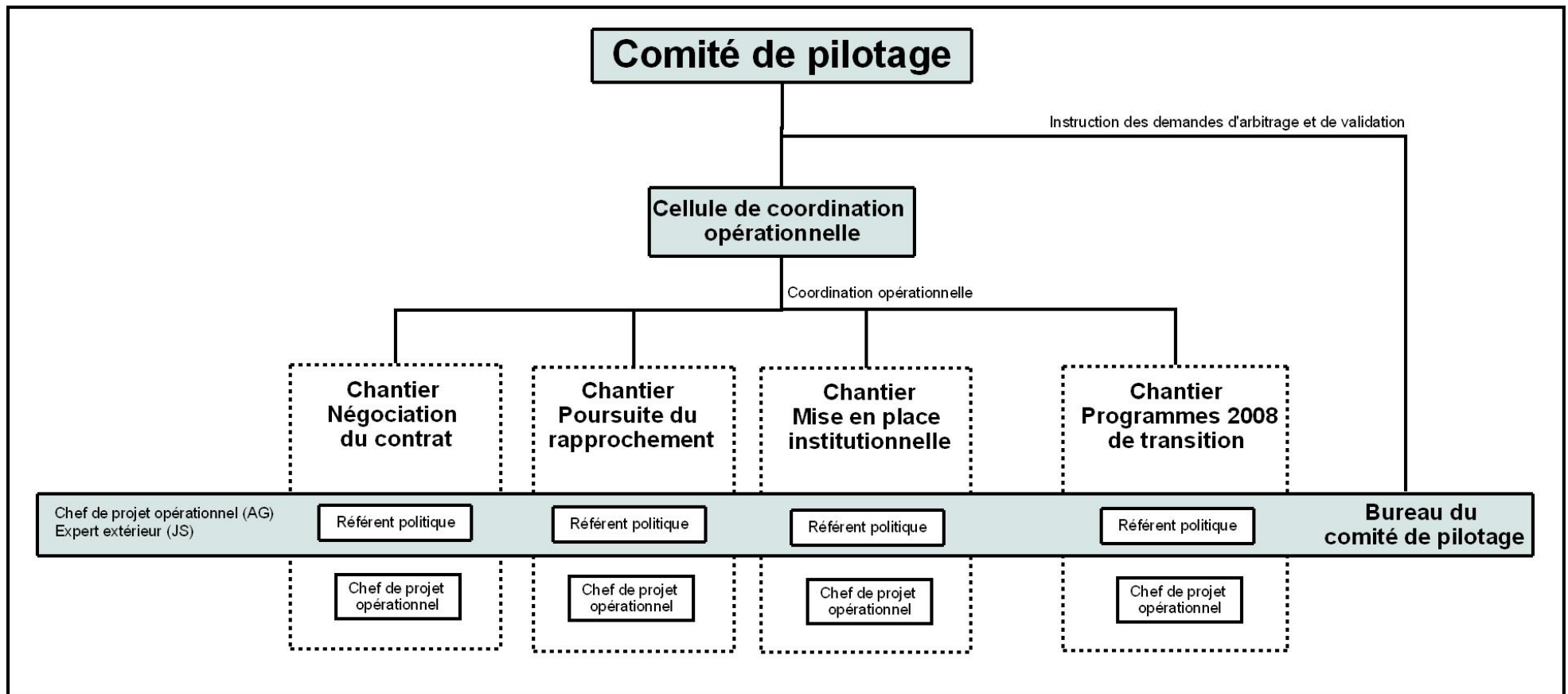


Figure 1 : Dispositif de coordination globale pour la phase 3

Annexe

Première version de la structure du portefeuille de projets, résultant du comité de pilotage du 17 mars : Classement des projets en catégories

Catégories de projets		Projets
Missions		
	Missions fondamentales	
	Formation	- Elaborer un plan de mise en œuvre de la politique de formation
		- Orientation active (BAPED) et fusion des SCUIO
		- Fusion des services de formation continue
	Recherche	- Valorisation
		- Outils de soutien financier
		- Collège des Ecoles doctorales
		- Culture, science et société
		- Documentation électronique
		- Politique éditoriale
Ressources		
Ouverture	- Quelle politique des langues	
	- Accompagnement des étudiants étrangers	
	- Quel dispositif RI ?	
	- Accueil des chercheurs étrangers	
	- Mobilité sortante	
Documentation	- Bibliothèques, salles de ressources...	
Vie universitaire		
		- Maison de la culture (faisabilité)

Catégories de projets		Projets		
		- BVE		
		- Commission d'aide aux projets étudiants		
		- La carte multiservice		
		- Développement durable		
		- Mise en place d'un service des sports		
		- Handicap		
Gouvernance				
Organisation				
	Mise en place de la structure à trois niveaux			
		- Intégration de l'IUFM		
		- Mise en place des collégiums		
		- Articulation centre/périphérie		
		- Préparation de l'Organigramme		
		- Principes de gestion		
	Fonctions de gestion			
		Coordination		
			- Zéro régression	
			Fonctions de base	
			- Configuration de la fonction Pilotage	
			- Mise en place d'un service d'audit internet	
			- Se connaître, s'évaluer	
			- Reconfiguration de la fonction RH	
- Gérer les moyens				
- Organiser la fonction des personnels				
- Gestion des compétences				
- Reconfiguration de la fonction Financière				
- Identifier les risques				

Catégories de projets			Projets	
			- Elaborer le budget	
			- Gérer la masse salariale	
			- Reconfiguration de la fonction Patrimoine	
		Appui aux missions		
				- Préparation de la rentrée 2008
				- Mise en place du dispositif scolarité
				- Communication : <ul style="list-style-type: none"> - Création du dispositif UdS - Outils de com UdS Identité Evènementiel Internet/intranet
				- TIC <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place la direction informatique et du service des technologies numériques - Harmoniser les SI - Fiabiliser les bases